

Prascend pour chevaux : alerte sur des cas d'ingestion humaine accidentelle

Sandrine ROUGIER¹, Elisabeth BEGON¹, Flore DEMAY¹, Sylviane LAURENTIE¹

1 : Anses-ANMV- Département Surveillance du Marché -Pharmacovigilance- CS 70611 - 35306 FOUGERES Cedex

Prascend[®], comprimé à base de pergolide, est un médicament vétérinaire indiqué dans le traitement symptomatique des signes cliniques associés au dysfonctionnement du lobe intermédiaire de l'hypophyse ou dysfonctionnement de la *Pars Intermedia* pituitaire chez le cheval, affection plus connue sous le nom de syndrome de Cushing équin. Le pergolide est un dérivé synthétique de l'ergot de seigle et par conséquent un agoniste puissant des récepteurs de la dopamine.

Une étude réalisée à partir de l'ensemble des cas humains d'évènements indésirables déclarés en 2018 en France suite à l'utilisation d'un médicament vétérinaire, a montré que Prascend[®] était le **premier médicament impliqué dans des cas humains, juste après les anti-parasitaires externes** (11 cas sur l'année). Sous la forme de petits comprimés, le risque d'**ingestion accidentelle** d'un comprimé de Prascend[®] par une personne n'est pas à négliger. En effet, pour des questions de commodité, le comprimé est souvent caché dans un peu de nourriture avant de le présenter à l'équidé traité. La préparation du comprimé le plus souvent caché dans une pomme ou un morceau de pain, s'avère souvent différée de son administration, laissant le temps à une tierce personne non informée, de consommer la pomme ou le morceau de pain.

La **préparation différée** du traitement destiné à un animal est toujours à risque d'accident. Aussi, lors de la prescription de Prascend[®], il est important d'informer le propriétaire de ce risque.

Les principaux signes cliniques observés à la suite d'une ingestion s'expliquent par les propriétés dopaminergiques du pergolide. Ainsi on observe principalement des nausées et/ou des vomissements, de la fatigue, un état de **malaise** ou d'**asthénie**, parfois de la **confusion mentale**, des **vertiges**, des maux de tête, et/ou des **troubles cardio-vasculaires** comme de l'hypotension, une bradycardie ou des palpitations. Les premiers signes apparaissent rapidement, généralement dans l'heure qui suit l'ingestion.

Du fait de ce profil clinique, le résumé des caractéristiques du produit de Prascend[®] a été modifié en octobre 2020 avec la mise à jour des précautions à prendre par la personne qui administre le médicament (rubrique 4.5). L'Anses-ANMV souhaite ainsi rappeler qu'en cas d'ingestion accidentelle, la **consultation rapide d'un médecin** est recommandée, mais, de par la nature des signes observés, notamment d'ordre neurologique, la personne devra **éviter de conduire elle-même**. L'utilisation de machines est également fortement déconseillée.

Pour déclarer un effet indésirable chez l'Homme suite à l'utilisation d'un médicament vétérinaire:

https://signalement.social-sante.gouv.fr/psig_ihm_utilisateurs/index.html#/accueil

Pour plus d'informations sur ce médicament :

<http://www.ircp.anmv.anses.fr/rcp.aspx?NomMedicament=PRASCEND+1+MG+COMPRIMES+POUR+CHEVAUX>

Pour consulter le rapport d'étude sur les expositions humaines à des médicaments vétérinaires en 2018 :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/ANMV-Ra-ExpoHumaine-MedicamentVeterinaire2018.pdf>